

L'ECTHYMA

L'ecthyma est une maladie très répandue dans les élevages de petits ruminants. Elle peut occasionner des pertes sévères : mortalités, retard de croissance et mammites en sont les principales conséquences d'où des pertes financières non négligeables.

UN VIRUS

L'agent responsable de l'ecthyma est un virus. Il est sensible à différents traitements :

- ➔ Acide chlorhydrique à 1‰,
- ➔ Permanganate de potassium à 1%,
- ➔ Phenol à 1 %,
- ➔ Crésyl à 1%,
- ➔ Iodures,
- ➔ Eau de javel à 10%.
- ➔ Lait de chaux à 5%,

Par contre, il est résistant à la chaleur : trente minutes à 60°C. Dans le milieu extérieur, sa résistance est très élevée : plusieurs années dans les croûtes. Les ultra-violetts ne l'inactivent pas.

LES SOURCES DU VIRUS

Le virus est présent dans les croûtes et les liquides contenus dans les vésicules. En dehors des lésions, il est très rare de retrouver du virus : la salive, le lait et l'urine n'en contiennent pas. Par contre, un animal mal guéri est un réservoir à virus : c'est un porteur chronique.

Le vaccin est également une source de virus. Le vaccin à virus vivant atténué peut lors de son administration par scarification provoquer des lésions à partir desquelles le virus peut être disséminé.

LES MODES DE CONTAMINATION

La transmission du virus s'effectue par contact direct d'un animal malade à un animal sain. L'animal contaminant peut ne pas montrer de lésions et contaminer le cheptel : on parle de porteurs sains : c'est le cas lorsqu'après un achat (ou des achats) un épisode d'ecthyma apparaît dans le troupeau. Ce peut aussi être un animal en incubation qui contamine le cheptel : il a été en contact très récemment avec le virus mais n'a pas encore déclaré les symptômes de la maladie.

La contamination d'un cheptel peut également se faire par l'intermédiaire d'une pâture contaminée ou de matériel souillé (matériel de tonte par exemple).

L'éleveur peut aussi être vecteur de la maladie par l'intermédiaire des chaussures, des mains ou des vêtements. Il est utile de porter des gants en cas de lésions sur les mains. Lorsqu'un éleveur aide un voisin éleveur, il doit prendre un minimum de précaution surtout s'il y a un épisode d'ecthyma. La désinfection des bottes, le changement de tenue et un nettoyage des mains et des bras s'imposent.

UNE ZONOSE

L'ecthyma est une zoonose. On parle de la maladie de l'Orf chez l'homme. Le berger peut se contaminer en soignant des moutons atteints. Mais l'homme malade peut également contaminer les animaux. En général, le virus profite d'une micro lésion pour se développer. En quelques jours apparaissent des sortes de boutons sur les mains, les bras et les avant-bras le plus souvent. Les lésions peuvent être douloureuses. Elles peuvent également démanger mais ce n'est pas toujours le cas. Aucun traitement n'est mis en place chez l'homme : en général, la régression des lésions s'effectue en trois ou quatre semaines. Quelques cas graves ont été signalés comme l'atteinte de l'œil. Chez l'homme, l'infection n'entraîne pas d'immunité. Le berger peut être contaminé et présenter des lésions de l'Orf après une première atteinte quelques mois plus tôt.

LES SYMPTOMES

L'ecthyma peut prendre plusieurs formes.

*** La forme cutanée.**

C'est l'ecthyma qui se rencontre le plus souvent dans les élevages. Les animaux atteints présentent des pustules qui souvent se surinfectent. Ces dernières vont se rompre et laisser place à des croûtes. En quelques semaines, les croûtes tombent. L'animal n'a plus rien, pas de cicatrices. En général, ces lésions apparaissent au niveau :

- des lèvres, d'où des problèmes pour manger dans certains cas,
- des mamelles d'où des mammites éventuelles. Les jeunes se contaminent à l'occasion des tétées,
- des pieds d'où des boiteries possibles.

Il peut arriver que les organes génitaux ou même l'ensemble du corps soit atteint. L'infection peut engendrer un état fébrile (fièvre, baisse de production et baisse des défenses immunitaires) qui peut s'aggraver en cas de surinfection avec apparition de troubles pulmonaires et digestifs.

*** La forme buccale.**

Cette forme est grave car elle empêche l'animal de s'alimenter d'où une mort inéluctable. Cette atteinte peut se généraliser à tout l'appareil digestif : pharynx, œsophage, rumen et intestin.

*** Les autres formes.**

Très rarement, des formes papillomateuses dites sur le terrain en « chou fleur » peuvent apparaître sur les oreilles, le front et les joues. En général, au bout de deux mois, les lésions ont disparu sans laisser de séquelles. Une autre forme plus grave peut apparaître. C'est l'apparition de pneumonies ou de gastro-entérites suite à une complication de la forme cutanée. Ces formes sévères peuvent tuer jusqu'à 80 % des individus atteints.

LE DIAGNOSTIC

Les animaux atteints sont en général les jeunes. La maladie apparaît en période d'agnelage le plus souvent. Elle n'est pas toujours facile à diagnostiquer. D'autres maladies peuvent atteindre la bouche et la mamelle.

La mise en évidence du virus permet un diagnostic sûr. Pour se faire, un prélèvement devra être effectué au niveau des lésions par raclage. L'examen des croûtes au microscope électronique permettra de voir si le virus responsable est présent. Sa morphologie est caractéristique.

LES TRAITEMENTS

L'agent responsable de l'ecthyma est un virus. Il n'y a donc aucun traitement curatif possible.

Cependant, il est possible d'effectuer un traitement local avec des bombes cicatrisantes, de la glycérine iodée...Mais, le plus souvent, les éleveurs ont leurs « recettes traditionnelles ». La pratique la plus généralisée est la mise à disposition d'argile mélangée avec un peu de fleur de soufre ou de fleurs de soucis (*calendula officinalis*). Ainsi les agneaux s'amuse avec plutôt que de s'amuser avec la litière. L'argile doit être à disposition dans des auges dans les parcs à agneaux.

Malgré tout, dans certains cas, le vétérinaire peut prescrire des antibiotiques notamment pour éviter les surinfections dues à des bactéries.

LA PREVENTION

Deux types de prévention peuvent être utilisés sur le terrain.

*** La vaccination.**

Elle s'effectue avec un vaccin à virus vivant atténué. Son efficacité semble variable d'un élevage à l'autre.

*** Les mesures sanitaires.** Ce sont de loin celles à privilégier.

Eviter l'introduction du virus dans les cheptels indemnes. Pour ce faire, il faut mettre tous les animaux introduits en quarantaine.

Avoir des conditions d'élevage favorables. Une désinfection des bâtiments tous les ans est nécessaire, désinfecter le fumier lors d'épisode d'ecthyma, avoir des bâtiments clairs et aérés...

Eliminer toutes sources de blessures. Il faut éviter les aliments qui risquent de blesser la bouche, éviter le matériel coupant dans les bâtiments...

Assainir les pâtures contaminées. Il faut éviter de faire paître les ovins sur ces dernières ou alors, les assainir avec de la chaux vive avant d'y faire passer les animaux.

L'ecthyma est une maladie dont les conséquences économiques peuvent être importantes. Pour les élevages sains, il est primordial de ne pas introduire le virus dans leur élevage d'où l'intérêt d'une quarantaine lors d'introduction. Pour les élevages contaminés, il faut agir sur les conditions d'élevage pour éviter au maximum l'apparition de signes cliniques.

L. REGEAMORTEL

Lésion d'ecthyma au niveau des lèvres



Source : Internet

Si la photo n'est pas utilisable, mettre une photo d'un agneau qui tète.